

Le 12 mai 2016

À l'attention de :

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Mémoire de Claudia Perello concernant le projet de construction du poste Saint-Jean à 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV à Dollard-Des Ormeaux

M. le président,

Je suis résidente de Dollard-des-Ormeaux depuis 1989, ayant vécu avec ma famille à proximité de l'emprise du projet en question et plus récemment dans une propriété à 5 minutes de là. Je m'intéresse à ce projet car il a un important impact direct sur l'environnement, la qualité de vie et le fardeau économique des résidents.

J'ai pris connaissance du projet lors des premières démarches amorcées par Hydro-Québec pour socialiser le projet auprès de la population et j'ai été présente durant les consultations du BAPE. Je considère avoir une bonne compréhension du projet et ses impacts.

Premièrement, je suis tout à fait d'accord que le poste St-Jean doit être mis à jour étant donné son âge et l'augmentation de la demande d'électricité à l'ouest de l'île de Montréal. Par contre, je suis fortement opposée à la solution des lignes de transport aériennes allant du poste St-Jean au poste des Sources – préférant une solution de lignes souterraines - pour les raisons suivantes :

1) Justifications économiques

Hydro-Québec a présenté l'option aérienne à la Régie de l'énergie en comparant les coûts de lignes aériennes pour les 3 km en question vs. de lignes souterraines. Dans le premier cas, il a été question de \$14 millions vs. \$59 millions dans le deuxième cas si bien je me souviens, car les données ne sont plus accessibles sur votre site (page introuvable). En fait, les coûts du projet ont toujours été un petit peu nébuleux, Hydro-Quebec semblant ne pas vouloir être exposé à un questionnement à ce sujet.

Je suis de l'opinion que même si l'option aérienne est plus coûteuse, l'écart n'est pas aussi élevé que présenté. Je comprends bien, que le mandat d'Hydro-Québec est de maintenir les prix bas, par contre il devrait y avoir un équilibre entre les coûts et l'impact sur la population. Il y a des coûts non comptabilisés qui devront être absorbés par les résidents de la ville de Dollard-des-Ormeaux, notamment des coûts sur la qualité de vie et de l'environnement et une baisse de valeurs sur l'immobilier.

Les valeurs sur les prix marchands des propriétés de toute la ville seront affectées par l'accumulation de pylônes et lignes de transport et distribution d'électricité. Le projet longe le cœur de la ville où se trouve une piste cyclable et pour piétons qui mène au centre civique, les bureaux de la municipalité et le parc du Centenaire.

2) Acceptation sociale

Dès le début, lorsque peu de gens étaient au courant du projet, il y a eu une opposition de la part des résidents, surtout ceux qui résident le long de l'emprise. Il y a encore beaucoup de gens qui ne sont pas au courant de l'impact réel du projet. Néanmoins, lors de la première audience du BAPE, la salle prévue pour l'évènement était trop petite pour les personnes qui se sont présentées, la presque totalité en opposition au projet.

Je vous assure que ces personnes représentent plusieurs autres qui ne connaissent pas les détails du projet ou l'impact ultime. Il a été question des effets du son, sur la santé, etc. des champs électromagnétiques. Quoiqu'il ne semble pas avoir d'études concluantes (les deux côtés ont été présentés) il est certain que la *perception* générale de la population à cet effet est très négative.

Si Hydro-Québec a vraiment comme but d'avoir une acceptation de la population, il serait approprié d'avoir une communication franche et honnête avec la ville et ses résidents pour trouver une solution qui tient en compte nos préoccupations.

3) Impact sur l'environnement

Tel que mentionné, le projet longe une piste cyclable et pour piétons, celle-ci qui aussi proche de résidences pour personnes âgées, des maisons privées et le centre civique de la ville qui contient des arénas, la bibliothèque et autres locaux de sports et récréation, un milieu *très* transité.

Il va sans dire que l'impact visuel d'installation de plusieurs pylônes de 52 mètres dans un milieu urbain et transité sera désastreux. Hydro-Québec propose de faire un aménagement paysager incluant des petites fleurs et arbustes. Malheureusement, je ne pense pas que ceux-ci cacheront des pylônes de 52 mètres. Il y a aussi la question de qui va entretenir les lieux, puisqu'Hydro-Québec nous a informé qu'ils font la tonde de gazon 2 fois par été. Vont-ils transmettre les coûts de l'entretien aux résidents de Dollard-des-Ormeaux en plus de nous imposer un projet qui nous est inacceptable?

Étant donné qu'il s'agit de 3km, je pense que l'option de lignes souterraines aurait le moins d'effets négatifs pour un coût qui ne serait pas excessif. Hydro-Québec devrait entreprendre ses projets avec une vision à plus long-terme comme dans d'autres provinces canadiennes et nord-américaines qui enfouissent les lignes électriques en milieu urbain. Tout au moins, si les lignes de transport ne peuvent absolument pas être enfouies, il faudrait enfouir les lignes de distribution qui sont au même endroit afin de minimiser les impacts négatifs sur l'environnement et qualité de vie.

Je termine en vous remerciant pour votre écoute. J'espère que les préoccupations des résidents de Dollard-des-Ormeaux soient considérées sérieusement, car nous représentons celles d'une grande partie de la population urbaine à travers la province.